



## **Plan stratégique de développement 2023-2027**

### **Première consultation publique – 6 septembre 2022, 17h30 – Compte rendu**

*Étaient présents : les membres du conseil municipal à l'exception du conseil Patrick Proulx, ainsi que la directrice générale Me Abelle L'Écuyer-Legault et la directrice générale adjointe, Me Josiane Hudon.*

*Environ 15 personnes sont présentes dans le public au début de la réunion et une vingtaine vers la fin.*

#### ❖ **17h30-18h00 : présentation powerpoint par le conseil et la direction** visant à :

- introduire le concept d'un plan stratégique de développement;
- présenter le plan actuel de la municipalité;
- indiquer quelles seront les futures étapes à franchir pour l'accomplissement de la nouvelle planification.

Voir la présentation pour plus de détails.

Voici quelques questions/commentaires intervenus au cours de la présentation :

- Il serait utile de connaître les données démographiques avant de débiter la planification;
- Il est demandé de faire les présentations en anglais également;
- Quelles sont les valeurs établies dans l'ancien plan?
- Combien de temps cela prend pour faire la démarche?
- Est-ce que le développement résidentiel fait partie du plan?
- Thèmes par consultation serait une bonne idée;
- Si ne peuvent pas être présents : est-ce que les citoyens pourraient envoyer des commentaires par la suite ou en prévision des rencontres ?

#### ❖ **18h00-19h00 : Période de questions/commentaires**

La parole est maintenant laissée aux citoyens présents afin de faire valoir leurs opinions, leurs suggestions ainsi que leurs inquiétudes. Voici les principales interventions soulevées :

- Plusieurs résidents présents indiquent que le principal enjeu actuel auquel la municipalité doit faire face est au niveau de l'environnement (la pollution, l'utilisation du lac, la conservation du lac, la protection des bandes riveraines, contrôles des EEE (espèces exotiques envahissantes), le type d'embarcation permis, etc.);
- Il est suggéré de fournir des données au niveau des résidents saisonniers (nombre), type et nombre d'embarcation, population bilingue, etc.
- Il est recommandé d'établir quelles sont les valeurs/orientations en premier, avant de se lancer dans des actions concrètes, comme par exemple; quelle est la valeur d'un lac; est-ce un terrain de jeu pour tous ou nous préférons plutôt en limiter l'accès pour le protéger?
- Avoir un endroit dans la municipalité où il pourrait y avoir un centre d'entraînement, une salle de théâtre/musique/danse (développement davantage du volet artistique);
- A-t-on besoin de développement pour le budget municipal? Est-ce que l'on doit varier nos revenus pour pouvoir offrir tous ces services? Cela peut avoir un impact sur nos orientations;
- Deux citoyens manifestent leur inquiétude quant à la circulation routière (excès de vitesse des camions lourds). Devrait-on faire des pressions auprès du gouvernement pour une voie de contournement et ainsi détourner la majorité des véhicules lourds ?
- Est-ce que des partenariats peuvent être faits avec des promoteurs (Ripple Cove par exemple) pour varier les revenus de la municipalité?
- Il est proposé d'impliquer des enfants dans le cadre des consultations afin de connaître leurs besoins ;
- À la prochaine réunion, que le conseil mentionne ce que la ville a de besoin, ses priorités;
- Il est suggéré que le développement et l'organisation de la Régie du Parc régional Massawippi soit prioritaire afin qu'il soit un acteur fonctionnel et actif pour la préservation du Lac;
- Il ne faut pas négliger les commerces, qui font de notre communauté un village vivant et dynamique (vitalité économique);
- Quel sera le fonctionnement pour les prochaines rencontres (ateliers spécifiques, sujets?);

- Il est suggéré d'évaluer la possibilité d'adopter une formule plus neutre pour faire les représentations et le processus (engager une firme externe).

**PROCHAINE RENCONTRE :**

**Mardi 4 octobre à 17h30 au centre communautaire (176, rue Rosedale) – L'avenir de la location court durée à Ayer's Cliff : *Veut-on interdire la location court terme (AirBnB, résidence de tourisme, etc.) dans certaines zones de notre municipalité ?***